

MAIRIE
09 700 BRIE
Tél : 05 61 60 47 80
mairie-de-brie09@orange.fr

EDITO du MAIRE



Chers concitoyens !

Après un automne et un début d'hiver bien doux, la neige nous a surpris en ce début d'année. Pour les enfants qui n'ont pas l'habitude de partir en vacances « à la neige », nos coteaux environnants sont des terrains de jeux fabuleux ! Pour les amateurs de randonnée, des ballades inoubliables... Le temps d'un week-end, notre commune enneigée a pris des allures de village de montagne ! Je souhaite partager avec vous ces quelques photos « souvenir » qui nous rappellent à quel point notre cadre de vie est attrayant et précieux. Sachons le préserver et en profiter pleinement.

L'année 2009 s'est clôturée sur des problématiques importantes non résolues dont le fameux sommet de COPENHAGUE. Il laisse un sentiment « d'inachevé » en matière de résolutions pour l'avenir de nos enfants ! En ce domaine, plus que jamais, la contribution de tous est déterminante !

Meilleurs vœux à chacun d'entre vous !

I. PEYREFITTE

le petit BRIE



Nouveau recensement de la population

Le nouveau recensement à démarré ! Il se déroule dans notre commune **entre le 21 janvier et le 20 février.**

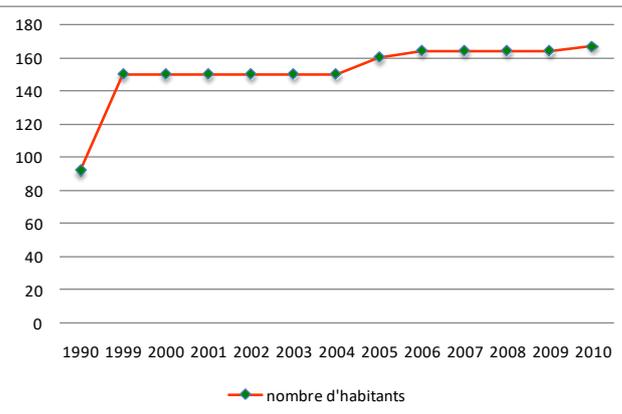
Madame Monique BAILLY demeurant au Bérot, est l'agent recenseur que nous avons désigné. Durant cette période, elle se rendra dans vos domiciles avec des formulaires que vous pourrez remplir seuls ou avec son aide. Je vous remercie par avance



de lui accorder le temps nécessaire au recueil des informations qui bien sûr, resteront confidentielles.

Détermination de la population légale :

Depuis janvier 2004, l'INSEE a établi une nouvelle méthode de calcul permettant d'actualiser la population française chaque année. Pour les communes de moins de 10 000 habitants, un recensement exhaustif a lieu tous les 5 ans. Le précédent a été réalisé en 2005, nous étions alors 160 habitants. En 20 ans, la population a presque doublé.



Le CHIFFRE :

Au 1^{er} janvier 2010, la population légale de BRIE est de 167 habitants

INVITATION pour TOUS

Le Conseil Municipal de BRIE a le plaisir de vous inviter à une soirée d'échanges clôturée par le verre de l'amitié.

Nous vous attendons nombreux !
(si possible, merci de nous faire part de votre venue)

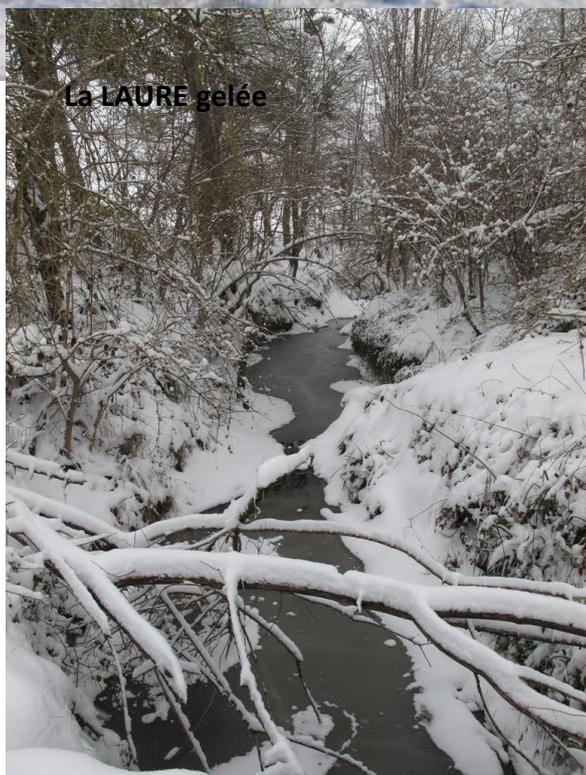
Vendredi 5 février à 20h30
Salle des fêtes

- Accueil des nouveaux habitants
- La parole aux associations du village
- Point sur les dossiers en cours
- Projets pour 2010
- Questions et débat

BRIE des neiges ...



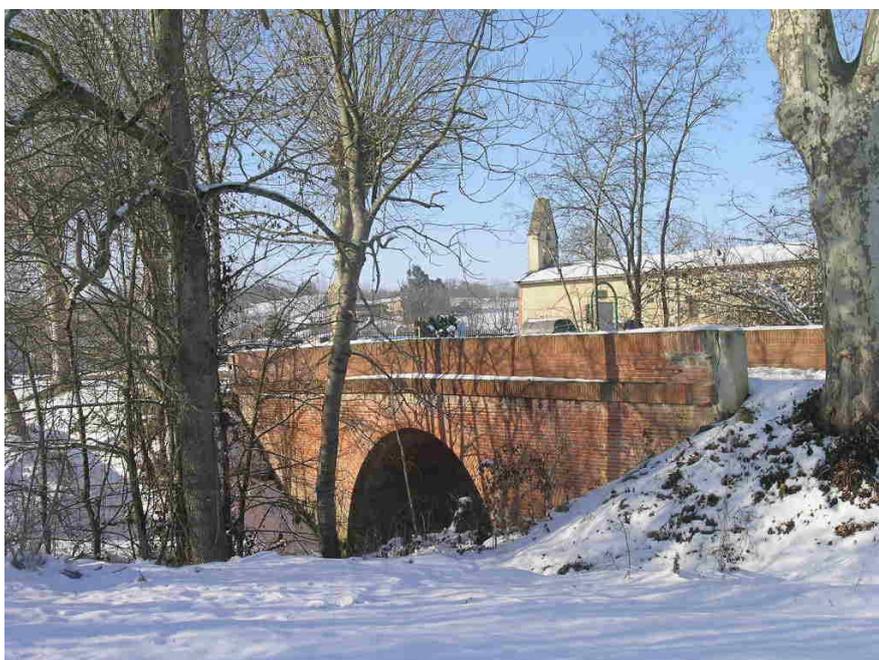
Instants magi



La LAURE gelée



Mérens surpris d'autant de neige



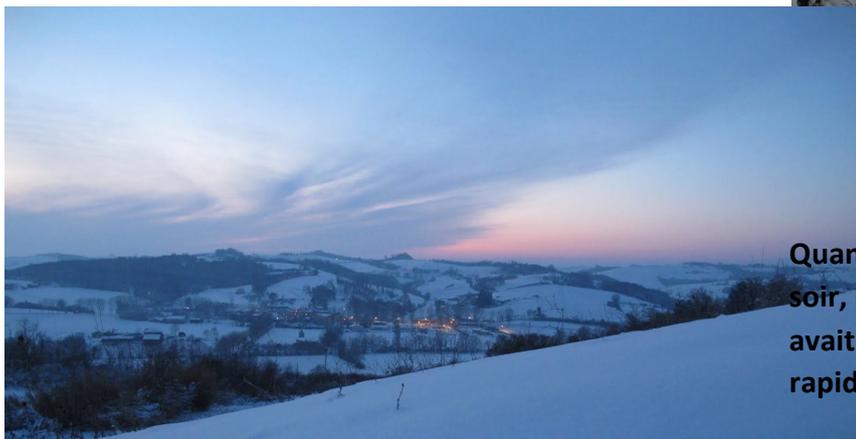
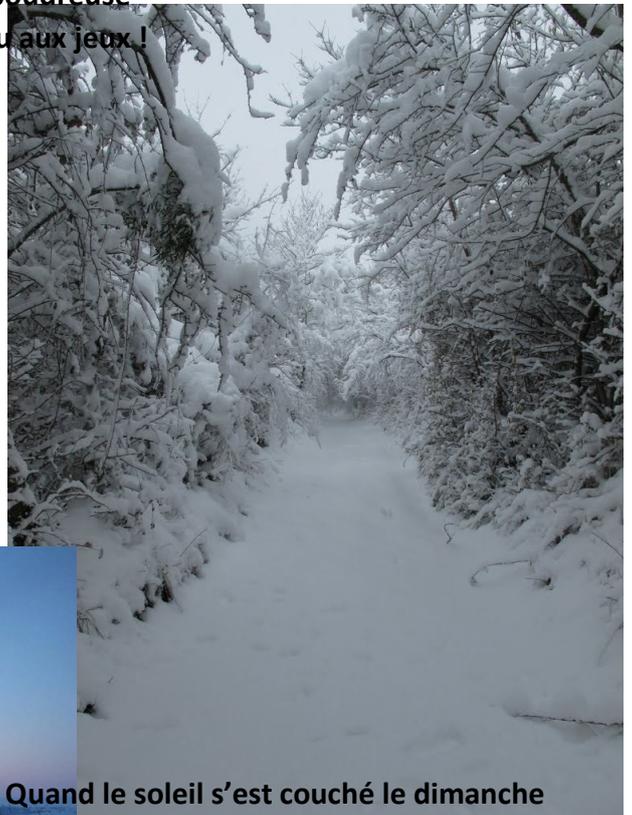
Si la neige a en Basse Ariège un caractère exceptionnel, plusieurs d'entre-nous n'ont pu se rendre à leur travail.



ques et éphémères...



Les chemins de randonnée et les coteaux recouverts de poudreuse incitaient à la ballade ou aux jeux !



Quand le soleil s'est couché le dimanche soir, l'on savait que ce week-end de janvier avait été exceptionnel et que la neige allait rapidement disparaître.



Les élections régionales auront lieu les 14 et 21 mars. La liste électorale sera arrêtée le 28 février. Au 10 janvier, le nombre d'électeurs à BRIE se montait à 151 contre 142 aux élections européennes de 2008.

Suite aux intempéries dues à la neige, nous remercions l'équipe technique de la CDC de SAVERDUN qui a fait le maximum possible compte-tenu des moyens dont elle dispose, pour essayer de débayer nos voiries principales.

Pont sur la Laure

Le bureau d'étude INGEROP de TOULOUSE vient de remettre à la CDC le dossier de plans. L'estimation du coût de démolition/reconstruction du pont se monte à 130 000 €. La prochaine étape est la validation du projet par les services de l'Etat, puis l'appel d'offre pour le marché de travaux.

La Communauté de Communes de SAVERDUN a récemment distribué le planning 2010 de collecte des sacs jaunes. Merci de respecter les dates de sortie des sacs, nous avons tous à y gagner ! Concernant vos déchets volumineux, les bennes disparaissent. N'hésitez pas à appeler la CDC pour vous les faire enlever à domicile.

Les dernières délibérations importantes du Conseil municipal

Travaux sur bâtiments communaux: choix des entreprises :

En séance du 22 octobre 2009 et suites aux devis obtenus, le Conseil Municipal a retenu les entreprises suivantes :

- **Fenêtres de l'Eglise** : ECOBIO Construction. Cette entreprise dispose de sa propre menuiserie et réalise les fenêtres en totalité. De plus, le bois utilisé est le MELEZE, résineux que l'on trouve en Ariège et dans les Alpes et dont les qualités naturelles confèrent résistance aux parasites et longévité aux pièces fabriquées. Ces éléments ont été prépondérants dans le choix du prestataire.

Les fenêtres de l'Eglise sont à ce jour po-

sées. A noter quelles sont en double vitrage dont 1 retardataire d'effraction.

- **réfection toiture Mairie** : DUPUY Maisons Individuelles à BRIE

- **Isolation intérieure Mairie** : ECOBIO Construction à l'AIGUILLON en Pays d'Olmes

- **Fenêtres et porte Mairie** : décision ajournée suite à demande de précisions et avis mitigé des élus entre huisseries en PVC ou en MELEZE.

Soumis à nouveau au vote en séance du 18 janvier 2010, l'entreprise ECOBIO Construction remporte la fourniture des fenêtres en mélèze.

Les travaux de la Mairie devraient démarrer en février/mars par la toiture.

Aménagement paysager des bacs à déchets ménagers: choix des entreprises :

Toujours en séance du 22 octobre, ont été choisies pour ces travaux :

- **Réalisation des plateformes** : Serge ROUQUET Service à UNZENT

- **Cache conteneurs** : PLAS ECO à VERNON (Calvados). Le choix du matériel s'est volontairement porté sur le plastique recyclé, imputrescible et pédagogique !

Le samedi 7 novembre, les habitants du village ont été invités à venir découvrir le projet de réaménagement des stations de collecte des déchets. Mettre des équipements de proximité agréablement agencés est un préalable au civisme de chacun.

Et je ne peux que déplorer le « désordre » ci-dessous dont nous avons profité le week-end du 17 janvier ! Ni notre village, ni notre employé communal, ni les éboueurs ne méritent un fatras pareil. Je sais bien que ce ne sont pas toujours des habitants de BRIE qui déposent n'importe quand au transformateur et cela justifie une fois de plus la suppression de ce lieu.

● Stations de collecte (bacs)
■ Récup' verre et récup' papier (l'un ou l'autre des emplacements)

